

<https://www.cultureetdemocratie.be/articles/la-trame/>

Journal 59 - Dossier

La Trame, une expérience de solidarité citoyenne

Entretien avec Benjamin Stahl (La Trame)

08-11-2024

« [La Trame] accueille des personnes pour lesquelles l'accès aux droits les plus élémentaires est entravé ou refusé : logement, activité, travail, santé. La Trame propose un espace où les individus peuvent poser leur valise, et prendre le temps d'une reconstruction physique, mentale, sociale et citoyenne », peut-on lire dans la charte de l'association, constitué sur le modèle des Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire (de même que les communautés Emmaüs). Elle a ouvert deux appartements à Die, dans les pré-Alpes, qui accueille 6 personnes, qu'elle accompagne et invite à prendre part à différents chantiers. Face à la fatigue militante et aux difficultés rencontrées pour pérenniser un projet ne reposant que sur le bénévolat, La Trame a fait le choix de « professionnaliser » l'accueil. Benjamin Stahl, lui-même employé par l'association, nous expliquait en janvier dernier la genèse et le fonctionnement du projet.

Propos recueillis en janvier 2024 par Hélène Hiessler pour Culture & Démocratie.

Qu'est-ce que La Trame ? Y pratique-t-on l'accueil inconditionnel ?

Nous accueillons les personnes sans conditions d'enregistrement, de titre de séjour. Au début, certain-es d'entre nous [les bénévoles] étions plutôt militant-es sur la frontière italienne, d'autres faisaient de l'accueil informel citoyen ici dans la vallée, et on a fait le constat qu'il manquait des solutions pour toutes les personnes qui ne rentraient pas dans le cadre d'une demande d'asile ou d'une régularisation. Et donc on a créé La Trame pour s'adresser, au départ, à toutes ces personnes qui ne sont pas prises en charge et qui sont souvent en errance, sans solution, pendant des années et des années. On a aussi monté cette association dans l'idée de professionnaliser l'accueil qui a reposé pendant longtemps sur des personnes bénévoles. Au fil du temps et de l'expérience, on a vu plusieurs initiatives se fatiguer, tomber au bout de 2-3 ans. Ça nous a poussé-es à

créer La Trame et à chercher des fonds pour payer des salaires. Tout ne repose pas sur la solidarité citoyenne.

Aujourd'hui on ne parle plus d'accueil inconditionnel, parce qu'il nous semble que ça prête à confusion pour les personnes qu'on accueille et notamment pour les institutions, qui pensent qu'on peut accueillir toute personne pour tout motif. Or on n'a pas les compétences pour accueillir certains types de personnes, comme celles qui ont des addictions, des comportements violents, etc. Autres conditions : on s'adresse à des personnes qui n'ont pas de ressources, qui n'ont pas accès à leurs droits, à l'hébergement... On dit aujourd'hui qu'on est une association de « solidarité citoyenne », simplement.

Vous parliez de professionnaliser l'accueil : vous avez donc des financements ?

Oui, on a trouvé des financements, essentiellement privés parce que les financements institutionnels, il n'y en a pas pour les publics qu'on accueille. Nos fonds proviennent essentiellement de fondations bien connues dans le milieu de l'« accueil inconditionnel », notamment le Fonds Riace, la Fondation Abbé Pierre, et puis il y a aussi quelques petits financements de mairies locales, ou alors des dons de citoyen·nes.

Les personnes que vous accueillez sont en transit ou plutôt des personnes qui cherchent à s'installer dans la région ?

Ce sont des personnes qui cherchent à s'installer en France, parfois depuis longtemps. On en accueille six en ce moment, présentes en France depuis plus de cinq ans, et dont certaines sont demandeuses d'asile. Ce sont des personnes qui sont plutôt en processus d'installation. Il ne s'agit pas d'accueil d'urgence, et ce sont plutôt des séjours longs. L'accueil s'appuie aussi sur un projet associatif. On fait de l'accompagnement social, juridique en fonction des besoins des personnes, de l'hébergement, et on organise aussi des activités. On s'est construit·es sur le modèle des communautés OACAS [Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activité Solidaire], qu'on connaît bien surtout par le biais d'Emmaüs.

On a aussi monté cette association dans l'idée de professionnaliser l'accueil qui a reposé pendant longtemps sur des personnes bénévoles. Au fil du temps et de

L'expérience, on a vu plusieurs initiatives se fatiguer, tomber au bout de 2-3 ans.

Vous cohabitez avec les personnes accueillies ?

Malheureusement non parce que le lieu n'est pas assez grand. On a deux appartements de ville à Die, qui accueillent chacun trois personnes, et un local associatif proche des appartements, mais pas de lieu collectif, du moins pas encore.

Est-ce qu'il y a un genre particulièrement représenté parmi les personnes accueillies ?

Pour le moment, ce sont surtout des hommes. Ce sont généralement des hommes qui se présentent à nous.

Comment ces personnes atterrissent-elles à La Trame ?

Certaines des personnes accueillies actuellement étaient déjà dans la vallée, c'est d'ailleurs un peu comme ça que ça a commencé. Sinon, ça passe par les réseaux associatifs avec lesquels on est en lien (les réseaux Emmaüs, le réseau des Lieux à vivre (sud-est) et le réseau Toiles (réseau de maisons accueillantes)). Les gens se présentent chez nous ou dans d'autres associations qui n'ont pas de place et qui diffusent les demandes. Les deux dernières personnes accueillies venaient du Refuge solidaire à Briançon, et comme là-bas c'est plutôt de l'accueil d'urgence, au bout d'une semaine elles ne savaient pas où aller. On a été mis-es en lien et elles sont venues chez nous.

Au niveau du fonctionnement, qui participe à la gestion du lieu ? Y a-t-il un règlement ? Élaboré par qui ?

Il y a un règlement intérieur qui définit les grandes lignes, et qui a été élaboré par le Conseil d'administration en s'inspirant de celui d'autres associations d'accueil comme Voies libres ou Emmaüs Grenoble. Le Conseil d'administration est composé de personnes militantes issues de différents parcours associatifs. À côté de ça, il y a beaucoup d'autres règles qui sont, elles, définies ensemble, comme le règlement des appartements, qui a été fait avec les personnes accueillies. Dedans il y a par exemple la température du chauffage, décidée et validée par tout le monde après avoir étudié ensemble les couts du chauffage, la décision de mixité aussi, qui a été prise suite à un atelier avec les personnes accueillies et les administrateur-ices. Il y a aussi le règlement pour le fonctionnement des activités, décidé en collectif. L'association et la vie du lieu s'organisent en commissions : la commission cuisine, la commission hébergement, la commission financements, etc. Les cohabitant-es, qu'on appelle « les compagnons », sont invité-es à prendre part à ces différents groupes, mais en pratique ils et elles ont peu de velléités d'y participer, surtout par manque de disponibilité mentale. Il-elles nous disent n'avoir que les papiers dans la tête et se sentent incapables de faire autre chose. Si une commission prend une décision qu'il-elles trouvent injuste, il-elles nous le feront entendre et on réfléchira ensemble à comment corriger le tir, mais c'est vrai que l'initiative vient souvent de nous.

Aujourd'hui on ne parle plus d'accueil inconditionnel, parce qu'il nous semble que ça prête à confusion pour les personnes qu'on accueille et notamment pour les institutions, qui pensent qu'on peut accueillir toute personne pour tout motif. Or on n'a pas les compétences pour accueillir certains types de personnes, comme celles qui ont des addictions, des comportements violents, etc.

Est-ce qu'il arrive souvent qu'il y ait contestation d'une décision ?

Oui, assez, surtout au début, sans doute parce qu'on était en construction et que beaucoup de situations qu'on n'avait pas anticipées se sont présentées. Par rapport à l'organisation des activités par exemple, à leur fréquence, on a finalement opté pour des journées fixes qui facilitaient les choses. Toutes choses qui ont amélioré le fonctionnement collectif. Mais il est arrivé aussi qu'on doive exclure une personne qui refusait de participer au projet et se comportait mal avec les femmes.

Comment se passe le quotidien de La Trame ? Quel type d'activités sont-elles organisées ?

On organise une série d'activités, à la fois pour proposer une occupation aux personnes accueillies qui n'ont pas le droit de travailler et se retrouvent souvent dans une situation d'attente parfois pendant des années, et aussi pour financer les besoins de l'association en termes d'hébergement (alimentation, vêtements, etc.) et d'accompagnement – on propose aussi aux personnes un accompagnement juridique et social. Ce sont surtout des activités de restauration – on organise par exemple un service traiteur pour des repas d'élus, des mariages – et d'entretiens d'espaces verts, jardins, etc. Mais il n'y a pas que des activités en extérieur. Par exemple on a organisé plusieurs repas pour parler de la loi asile et immigration. Il y a des ateliers cuisine sur place – par exemple de confection de galettes des rois qui ont ensuite été vendues –, des soirées avec les donateur·ices et les bénévoles, des soirées foot pendant la Coupe d'Afrique des Nations, des participations aux manifs...

Est-ce que La Trame entretient des liens avec d'autres structures ou lieux semblables ?

Oui beaucoup, avec des associations géographiquement proches, comme Voies libres, Passerelle, le Réseau des Lieux à vivre dans le sud-est, qui regroupe 14 communautés, le réseau Toiles. On a des rendez-vous trimestriels. Ensuite on est en lien avec la Cimade sur les questions juridiques, et puis toutes les institutions locales comme la permanence d'accès aux soins (PAS), l'accueil de jour, le CCAS,... La semaine dernière on a organisé un petit-déjeuner en invitant tous les partenaires actifs dans le social ou dans l'accueil dans la vallée pour présenter l'association, se poser des questions, etc.

Il-elles nous disent n'avoir que les papiers dans la tête et se sentent incapables de faire autre chose. Si une commission prend une décision qu'il-elles trouvent injuste, il-elles nous le feront entendre et on réfléchira ensemble à comment corriger le tir, mais c'est vrai que l'initiative vient souvent de nous.

Est-ce que vous communiquez autour du lieu pour le rendre connu, accessible auprès de personnes qui en auraient besoin ?

On y travaille, malgré le fait qu'on a plus de demandes que de places. On est en train de réaliser une vidéo de présentation, dont on espère qu'elle facilitera la compréhension de ce qu'on fait, avec des commentaires traduits en plusieurs langues. Ça va nous permettre de pouvoir présenter ça aux personnes avec lesquelles on a du mal à se comprendre à cause de la langue. C'est plutôt à destination des personnes accueillies. Autrement vers les autres associations, on a une lettre d'info, et puis ces liens avec les partenaires.

Quelle est la durée du séjour des personnes accueillies ?

Tout dépend des personnes. Certaines souhaitent partir d'elles-mêmes, et quand c'est le cas c'est qu'elles savent où aller. Dans le cas de la personne qu'on a dû exclure : on a attendu d'avoir trouvé un hébergement pour elle – on ne met personne à la rue. Certaines personnes s'en vont parce que leur situation s'est améliorée. On a par exemple décidé qu'une personne qui travaille depuis 6 mois, et qui a la possibilité financière d'être autonome sera aidée à trouver un hébergement autonome. Ce ne sera pas forcément un hébergement indépendant – si la personne n'a pas de papiers ça

reste problématique – mais ce ne sera plus un hébergement de La Trame. Ce sera peut-être un hébergement en colocation, ou un hébergement citoyen auquel la personne pourra participer dès lors qu'elle a des ressources financières. Elle sera toujours suivie par La Trame pour l'accompagnement, mais plus pour l'hébergement. Il arrive aussi qu'une personne parte en formation, en CAP par exemple – c'est alors le même scénario : elle a un revenu et peut donc trouver un hébergement autonome.

Y a-t-il des traces de ce qui se passe à La Trame ? Si oui, comment la vie du lieu et ses expériences sont-elles documentées ?

Il y a des traces qu'on laisse un peu involontairement, à travers notre lettre d'infos et les factures qu'on adresse à nos prestataires, mais c'est vrai qu'on n'a pas une démarche consciente de documenter ce qui se passe. Ou sinon à travers nos liens avec les différents partenaires, avec qui on échange aussi sur les difficultés rencontrées, et aussi les choses qui marchent. Du fait qu'on soit une association, il y a forcément des traces sous forme de PV, de bilan moral et autres rapports d'activités. Et puis les demandes de financements sont aussi des traces, mais disons que tout ça n'est pas compilé, centralisé.

La spécificité, c'est de se situer sur une ligne de crête entre l'institutionnalisation (du fait qu'on a des salarié·es, qu'on cherche des financements, qu'on soit encadré·es par un règlement intérieur, etc.), et l'aspect militant et finalement hors-la-loi sur pas mal de points.

Les personnes qui passent par La Trame éprouvent-elles elles-mêmes le besoin de faire trace, de raconter, de parler de leur expérience ?

C'est plutôt rare. Elles ont plutôt besoin au contraire de maintenir une intimité vis-à-vis de nous – en tout cas de moi, qui suis salarié et qui ai donc un investissement particulier dans l'association – , d'avoir un pré carré, une vie en dehors de l'association. Il y a plutôt une certaine distance. Avec les bénévoles, il y a une relation différente, avec peut-être moins d'enjeux et ça permet que des histoires soient racontées plus facilement.

Connaissez-vous des lieux qui ont une pratique de documentation, d'archivage ?

Je pense au réseau français A4, Association d'Accueil en Agriculture et en Artisanat, qui a une démarche dans ce sens. Et oui, je trouve ça fondamental. Le partage d'expérience, c'est bien tout le sens aussi des réseaux dont on fait partie.

Les dérèglements climatiques ont un impact direct sur les réalités migratoires, impact qui ne fera qu'augmenter, et il est donc indispensable d'envisager un autre partage de la planète et de ses ressources, d'en repenser l'habitabilité de façon plus juste/équitable. Quelle place/rôle pour des lieux comme La Trame dans ce contexte ?

Ce que je ressens, c'est que la solidarité qu'on essaie de faire vivre touche beaucoup de gens, autour de nous, dans la vallée, dans les réseaux, etc. Ce qu'on aimerait au fond c'est que La Trame n'ait pas besoin d'exister. Ce qu'on fait, c'est l'État qui devrait le faire, et ce sont les défaillances de l'État de droit qui font naître des associations comme la nôtre. Notre posture par rapport à l'avenir, c'est qu'il faudrait qu'on disparaisse le plus vite possible. Le fait qu'on existe produit de la volonté chez certain-es de participer à l'effort, à cette forme de solidarité citoyenne. Beaucoup de personnes viennent nous voir parce qu'elles souhaitent donner quelque chose ou s'investir d'une manière ou d'une autre. Ça donne l'opportunité à celles et ceux qui ont envie d'agir de le faire par ce biais. Il y a évidemment beaucoup d'autres initiatives de solidarité citoyenne autour de nous, mais localement, ce sont aussi des structures plus institutionnelles comme le Secours populaire, les Restos du Cœur, qui ont encore une autre dynamique et ont peut-être une posture un peu moins militante que la nôtre.

Le fait qu'on existe produit de la volonté chez certain-es de participer à l'effort, à cette forme de solidarité citoyenne.

Justement, quelle est la spécificité de La Trame dans ce paysage ?

La spécificité, c'est de se situer sur une ligne de crête entre l'institutionnalisation (du fait qu'on a des salarié-es, qu'on cherche des financements, qu'on soit encadré-es par un règlement intérieur, etc.), et l'aspect militant et finalement hors-la-loi sur pas mal de points. On fait bien plus que de l'accueil humanitaire d'urgence, on a d'autres actions qu'on n'a pas envie de rendre visibles et qui pourraient être répréhensibles du fait que ça relève de « l'aide au séjour irrégulier ». C'est aussi pour ça qu'on ne peut pas toujours laisser de traces. On est entre une asso 100 % militante et une structure d'accueil plus institutionnelle. Cet équilibre n'est pas toujours évident à tenir.

Depuis plusieurs années, une certaine fatigue s'installe dans les milieux militant-es qui désespèrent de voir un vrai changement des politiques d'accueil. Comment cette réalité est-elle vécue au sein

de La Trame ?

Oui, en France, clairement, la situation a beaucoup empiré, notamment avec la loi « immigration » [du 26 janvier 2024]. Il y a une vraie colère, un sentiment de révolte, mais ce qui nous fait tenir, c'est la même chose que ce qui fait tenir les exilé-es : c'est l'espoir. Sinon, je ne vois pas ce qui nous pousserait encore à mener ce genre d'actions puisque toutes celles qu'on tente de mener sont entravées. Il y a une certaine amertume vis-à-vis des pouvoirs publics, à force de voir le rouleau compresseur de l'État faire fi des êtres humains. C'est d'une violence extrême, et c'est vrai qu'il faut tenir bon pour ne pas être démoralisé-es. Pour les personnes qui militent, si dans leur vie ça ne va pas, ou qu'elles sont en précarité ou dans des conditions difficiles, il est difficile de s'engager dans cette lutte.